

Municipalité La Rédemption.

Lundi le, (6) avril 2020 se tenait à 18h30 au Centre municipal Viateur Labonté la séance extraordinaire du Conseil municipal de La Rédemption.

Le conseil de la municipalité de La Rédemption siège en séance extraordinaire ce lundi 6 avril 2020 à 18h30 par voie téléphonique.

Sont présents par téléphone, madame Sonia Bérubé, Mairesse, Mesdames les Conseillères Manon Landry et Myriam Morissette messieurs les Conseillers, Steeve Soucy, André Fournier, Raynald Bérubé et Simon Chassé. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par voie téléphonique, le directeur général et secrétaire-trésorier M. Gilles Provencher

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire surtout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permettent au conseil de siéger à huis clos et qui autorisent les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel téléphonique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Steeve Soucy et résolu unanimement :

« Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par appel téléphonique. »

Résolution#20-54

1. Accueil

La séance est ouverte à 18:30, Madame la Mairesse souhaite la bienvenue aux citoyens présents, et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour **Résolution #20- 55**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Lecture et adoption du procès- verbal de l'assemblée ordinaire du 2 mars 2020.
Résolution #20-56

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu la copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 le directeur général demande une dispense de lecture. Sur une proposition de Manon Landry, appuyé par Myriam Morissette il est résolu à la majorité d'adopter le procès-verbal avec modification. **C'est opposé les conseillers # 1 M. Steeve Soucy, #3 M. André Fournier et #5 M. Simon Chassé**

4. Ententes intermunicipale - Redevances carrières et sablières
Résolution #20-57

Site de La Coopérative des Producteurs de chaux du Bas-Saint-Laurent

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par André Fournier, et résolu unanimement que le conseil autorise la signature d'une entente sur la redistribution des sommes perçues des redevances sur les carrières et sablières avec la municipalité de Saint-Moïse pour l'année 2020.

Cette entente consiste à un partage de 40 % des sommes perçues, selon le règlement des carrières et sablières, pour les camions provenant du site de la Coopérative des Producteurs de chaux du Bas-St-Laurent qui transitent sur le territoire de La Rédemption.

Par la même résolution, le conseil mandate le maire et la secrétaire-trésorière a signé l'entente avec la municipalité de Saint - Moïse

5. Autorisation au directeur général de communiquer avec le Groupe Michel Leclerc pour proposer un paiement de 88 000 .00\$.
Résolution #20-58

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Steeve Soucy et résolu à l'unanimité d'accepter d'autoriser le directeur général de communiquer avec le Groupe Michel Leclerc pour proposer un paiement de 88 000 .00\$ que la municipalité avait retenu pour le retard de livraison de l'usine d'eau, aucun intérêt ne sera payé pour le délai.

6. Paiement facture # 19798 de la Ville de Mont-Joli pour service d'incendie 8,400.00\$
Résolution #20-59

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture # 19798 au montant de 8400.00\$ à la Ville de Mont-Joli pour le service d'incendie.

7. Paiement facture # 60652595 de Tetra Tech pour la mise aux normes de l'eau potable 3,262.05\$
Résolution #20-60

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Steeve Soucy et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture # 60652595 au montant de 3,262.05\$ à Tetra-Tech pour la mise aux normes de l'eau potable.

8. **Paiement facture # 603 de Transport Martin Alain au montant de 6,668.55\$**
Résolution #20-61

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture # 603 au montant de 6,668.55\$ à Transport Martin Alain 200 tonnes abrasif.

9. **Octroyer le contrat en approvisionnement à Les pétroles BSL S.E.C. pour l'année 2020**
Résolution #20-62

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry et unanimement résolu d'octroyer le contrat d'approvisionnement en produits pétroliers à Les pétroles BSL S.E.C. pour un montant de .9173 \$/litre pour l'année 2020.

10. **Paiement facture # 4958 DG3A service et honoraire construction du garage municipal au montant 3,909.15\$**
Résolution #20-63

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Steeve Soucy et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture # 4958 au montant de 3,909.15\$ à DG3A service et honoraire construction du garage municipal.

11. **Transfert du compte 600180 au compte 91775 (11497.50\$ vente du garage de toile résolution 20-52 + 37,362.28 souffleurs à neige résolution 19-12 + 50,000.00\$ ponceaux résolution 19-238 pour un total de 98,859.78\$)**
Résolution #20-64

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité d'autoriser le transfert du compte 600180 au compte 91775 (11497.50\$ vente du garage de toile résolution 20-52 + 37,362.28 souffleurs à neige résolution 19-12 + 50,000.00\$ ponceaux résolution 19-238 pour un total de 98,859.78\$)

12. **Offre de service pour la reddition de compte pour la subvention du PRIMEAU l'usine d'eau potable PF SERVICE-Conseil au montant de 1,872.00 excluant les taxes, plus .53c/km frais de déplacement.**
Résolution #20-65

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Steeve Soucy et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de PF Service-Conseil pour faire la reddition de compte pour la subvention du PRIMEAU (usine eau potable) au montant de 1872.00\$ excluant les taxes, plus .53c/km frais de déplacement.

13. **Paiement facture # 14173 Les électriciens Jacques Bérubé pour l'installation prise extérieur pour génératrice au montant de 5639.18\$ taxes incluses**
Résolution #20-66

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture # 14173 au

montant de 5,639.18\$ taxes incluses à la Cie les électriciens Jacques Bérubé pour l'installation prise extérieur pour la génératrice

14. **Vente pour non-paiement de taxes 2018 remis en 2021.**
Résolution #20-67

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Steeve Soucy et résolu à l'unanimité de ne pas poursuivre le processus de vente pour non-paiement de taxes et de le reporter en 2021 sur la recommandation de la MRC.

15. **Projet de règlements 2020-02,2020-03,2020-04**
2020-05,2020-06 remis à une séance ultérieure
Résolution #20-68

CONSIDÉRANT QUE qu'il nous ait impossible de tenir des assemblés publics pour l'instant du a la covid-19. Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Steeve Soucy et résolu à l'unanimité de poursuivre le processus de projet de règlements 2020-02,2020-03,2020-04,2020-05,2020-06 a une séance ultérieure.

16. **COVID -19**

La municipalité de La Rédemption a prise des engagements avec le dépanneur Chez Ti-Noir pour offrir un service de livraison pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.

La municipalité voit à offrir un service de surveillance pour nos aînées.

17. **Acceptation des comptes au montant de 55,724.36\$**
Résolution #20-69

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes du mois de mars 2020, au montant de 55,724.36 \$

18. **Varia**

19. **Période de questions**

20. **Prochaine séance**

Lundi le 4 mai 2020 à 20h00

21. **Levé de la séance**
Résolution #20-70

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité de lever la séance à 19h53

Sonia Bérubé
Mairesse

Gilles Provencher
Directeur général et secrétaire-
trésorier